

La douane Algérienne et la promotion du commerce extérieur

Algerian customs and promotion of foreign trade

Troudi Hadjer^{1,*}, Bendjiar Mohamed²

¹Université Constantine2 Abdelhamid Mehri,(Algérie), hadjer.troudi@univ-constantine2.dz

²Université Blida2 Ali Lounici (Algérie), m.bendjiar@univ-blida2.dz

Date de réception: 24/03/2025;

Date de Acceptation: 25/06/2026;

Date de publication: 30/06/2026 ;

Résumé:

La structure du travail de la douane algérienne relève des différents systèmes douaniers, ainsi l'administration des douanes adopte des mesures de facilitations d'échange afin de promouvoir l'économie nationale et d'encourager l'export hors hydrocarbure. L'objectif de cette étude est de porter un éclairage sur le rôle de la douane Algérienne dans la promotion du commerce extérieur, pour ce nous avons mené une enquête qualitative au sein de la direction des douanes-Constantine-, nous avons appliqué la méthode de l'entretien, ainsi l'outil de collecte des données qualitatives a été le guide d'entretien directif. L'analyse thématique a été la méthode d'analyse des données appliquée dans le cadre de l'analyse du contenu.

L'étude est arrivée à quelques résultats parmi lesquels est que l'administration des douanes offre des facilités à l'opérateur économique pour stimuler l'investissement, ainsi L'administration des douanes exerce le contrôle par des mécanismes spécifiques pour arriver à coordonner les facilités et le contrôle de manière à les faire correspondre aux intérêts des opérateurs économiques.

Mots-Clés : La douane Algérienne; les systèmes douaniers; le commerce extérieur; enquête qualitative ; analyse thématique ; l'opérateur économique ; les facilités.

Jel Classification Codes : H71, F02.

Abstract:

The structure of the Algerian customs work is based on the different customs systems. Thus, the customs administration adopts trade facilitation measures in order to promote the national economy and encourage non-hydrocarbon exports. The objective of this study is to shed light on the role of Algerian customs in promoting foreign trade. For that, we conducted a qualitative survey within the Constantine customs direction. Thus, the qualitative data collection tool was the directive interview guide. Thematic analysis was the data analysis method applied in the content analysis.

The study arrived at some results as that the customs administration offers facilities to the economic operator to stimulate investment. The customs administration exercises control through specific mechanisms to arrive at coordinating the facilities and the control in such a way as to make them correspond to the interests of the economic operators.

Keywords: Algerian customs; customs systems; foreign trade; qualitative survey; thematic analysis; the economic operator; facilities..

Jel Classification Codes : H71, F02.

*Auteur correspondant,

Introduction:

Le volume des échanges internationaux s'est multiplié pendant de longues années du à l'évolution rapide de l'économie mondiale, à la mondialisation et à la libération des échanges internationaux. L'important flux des échanges commerciaux a nécessité l'apparition de sérieuses infrastructures aidant à l'adaptation à ce contexte commerciale,

L'Algérie a été confrontée à la libération de son commerce extérieur dans une optique d'ouverture économique. Cette orientation vers l'économie du marché a exigé à l'Algérie d'adapter les normes administratives commerciales internationales. Afin d'assumer le rôle d'encadrement des échanges internationaux dans un environnement aussi évolué en termes d'échanges et de développement, toutefois l'administration de douane Algérienne a mis en œuvre les procédures et les techniques qui sont adaptés aux normes internationales,

Le concept donc des facilitations douanière a émergé et désormais revendiqué par les organisations internationales (OMD, OMC), l'opérateur économique et même par l'administration des douanes elle-même,

Afin de soutenir la compétitivité des entreprises algériennes face à l'ouverture économique, et afin d'assumer un rôle économique optant pour l'épanouissement des entreprises locales, et pour l'expansion du tissu industriel l'administration des douanes algérienne a mis en place des facilitations afin de promouvoir l'export hors hydrocarbure. Cela est puisque La promotion du commerce extérieur dépend d'abord de la relance de l'industrie intérieure, ce qui conduit à réduire les importations et à relancer les exportations hors carburant.

Les régimes douaniers peuvent jouer un rôle majeur dans la promotion du commerce extérieur grâce aux mesures et facilitations de l'entrée des marchandises, telles que les matières premières et les matières intermédiaires qui rentrent dans le processus des industries locales.

De ce qui précède La question principale de l'étude est la suivante : **quel est le rôle de l'administration des douanes algérienne dans la promotion du commerce extérieur ?**

Afin d'apporter un éclairage sur les éléments essentiels représentant la réponse à notre problématique, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : L'Administration des Douanes propose un ensemble de dispositifs multidimensionnels pour assurer la flexibilité des opérations

Hypothèse 2 : L'administration des douanes exerce le contrôle par des mécanismes spécifiques

Hypothèse 3 : L'administration des douanes essaie de concilier facilités et contrôle de manière à les faire correspondre aux intérêts des opérateurs économiques.

I. Méthodologie

Nous avons élaboré une étude qualitative, pour ce nous avons élaboré un guide d'entretien directif qui contient un ensemble de questions ouvertes réparties sur quelques axes qui abordent le vif du sujet, nous avons établies quelques entretien directif avec le directeur de la direction des douanes de la wilaya de Constantine, nous avons opté pour l'analyse du contenu, plus exactement une analyse thématique afin d'analyser les données qualitatives collectées par le biais de l'entretien directif.

□- Cas pratique

Ci-dessous les résultats de l'enquête qualitative qui découlent de l'analyse des données qualitatives en appliquant l'analyse thématique par nos soins, et cela pour chaque question du guide

d'entretien directif, nous allons donc présenter les résultats de l'analyse de chaque question dans un tableau.

Axe 1 : facilitations procédurales.

Tableau n°1 : les facilitations procédurales pour le processus douanier

thématique		Unité d'analyse	fréquences	%
Attribution des facilitations à l'opérateur économique		Le législateur algérien accorde des facilités exceptionnelles à l'opérateur économique et non pas à celui ordinaire	5	% 31.25
		L'opérateur économique contribue à augmenter le revenu national en stimulant le commerce extérieur	1	% 6.25
Total			6	% 37.5
Contenu des facilités économiques de l'opérateur économique	Paiement	les marchandises restent au port pendant une durée imitée	1	% 6.25
		L'opérateur économique paie selon la durée pendant laquelle les marchandises restent au port	1	% 6.25
	Valeur fiscale	La taxe sur les marchandises est très faible	1	% 6.25
		5% matière première	1	% 6.25
		15% Matériaux semi-finis	1	% 6.25
		36% matériaux fabriqués	1	% 6.25
	Circuit vert	Les marchandises passent sans contrôle ni inspection au port	1	% 6.25
		La présence des agents douanier afin d'assurer l'arrivée des marchandises à l'établissement (entrepôt privé)	1	% 6.25
		Les agents des douanes accordent la main levée sur la marchandise	1	% 6.25
		Les agents de sécurité inspectent les marchandises dans l'entrepôt de l'entreprise	1	% 6.25
Total			10	% 62.5
			16	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire : 37,5% des réponses tournent autour de l'attribution des facilitations à l'opérateur économique, ces réponses précisent que le législateur algérien accorde des facilités spéciales exceptionnelles à l'opérateur économique plutôt qu'à l'opérateur ordinaire, et cela est dû au fait que l'opérateur économique contribue à la croissance de l'économie nationale et à la promotion du commerce extérieur. Tandis que 62,5% des réponses tournent autour du contenu des facilités accordées à l'opérateur économique, qui portent sur la réduction des délais de paiement et du montant de la taxe, en plus du circuit vert.

Tableau n°2 : les procédures préparatoires douanières

thématique		Unité d'analyse	fréquences	%
Procédures préparatoires douanières	Procédure de l'importateur	L'importateur se rend chez la société du transit.	1	16.67%
		L'importateur se rend chez la société du transit Soumettre une déclaration à la société de transport le : - Factures - Origine - Certificat de conformité aux spécifications internationales	1	%16.67
	dossier	La société de transit prépare un dossier de déclaration détaillée qui est soumis à l'Inspecteur Général des Douanes.	1	%16.67
	L'inspection	À l'arrivée des marchandises, l'inspecteur vérifie électroniquement les marchandises importées en termes de : Taille, quantité, nombre, poids – les normes des marchandises - Date d'expiration - le prix	1	16.67%
	Les taxes sur la marchandise	La valeur des droits sur les marchandises est déterminée en fonction : Type de marchandises importées, prix, pays d'origine	1	%16.67
totale			4	83.53%
Contenu de la déclaration détaillée		Facture bancaire, certificat d'origine, certificat de conformité aux normes internationales.	1	16.67%
totale			1	16.67%
			6	100%

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire :

83,53% des réponses concernaient les procédures douanières préliminaires, qui comprenaient les procédures de l'importateur liées à la société de transit, les procédures de dossier contenant la déclaration détaillée, ainsi que le processus d'inspection lié aux normes des marchandises, En plus de la taxe à valeur ajoutée. 16,67% des réponses concernaient le contenu de la déclaration, qui comprend la facture bancaire, le certificat de conformité aux normes internationales et le certificat d'origine.

Tableau n°3 : Déterminer les facilitations en termes de la vérification des marchandises.

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
Les délais	Déposez le document d'expédition avant l'arrivée des marchandises.	1	%10
	Le délai maximum pour la procédure douanière est fixé à huit jours	1	%10
totale		2	%20
La simplification des procédures du transit	Le Transit simplifié à travers ce que l'on appelle le couloir vert sans contrôle préalable des marchandises	2	%20
	La vérification au siège de l'entreprise	2	%20
	Accélération des procédures douanières pour les marchandises destinées au transport terrestre	2	%20
totale		6	%60
contrôle automatisée	contrôle automatique à l'aide d'un scanner en même temps que le levage de marchandises	1	%10
	La possibilité de déposer des déclarations douanière via le site Internet	1	%10
totale		2	%20
		10	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire :

20% des réponses indiquent que les délais des procédures douanières sont réduits, en déposant le document d'expédition avant l'arrivée de la marchandise et en fixant les délais maximaux pour les douanes à 8 jours. 60% des réponses indiquent que les procédures de transit sont simplifiées en traversant le couloir vert sans surveillance, en plus du fait que le contrôle se fait à l'intérieur du siège de l'entreprise. Le passage des marchandises par transport terrestre accélère les procédures de sortie, et 20 % des réponses concernent le contrôle automatisé, qui comprend le contrôle automatique via un scanner, avec la main levée des marchandises, et la possibilité de déposer les déclarations via le site Internet.

Tableau n°4 : Utilisation du système informatique dans la procédure douanière.

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
Système informatique	On applique le système (Sigad)	2	%50
	Cette application représente un mécanisme existant à la Direction Générale des Douanes, ce mécanisme est un système Automatisé géré sur Alger.	1	%25
totale		3	%75
Le rôle de l'application	La Direction Générale contrôle le système automatisé dans la capitale	1	%25
totale		1	%25
		4	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire : 75% des réponses tournent autour du système automatisé, et que l'utilisation de l'application SIGAD, qui est un mécanisme présent à la Direction Générale du Système Automatisé en Algérie, tandis que 25% des réponses tournent autour du rôle de l'application automatisée qui est que la Direction générale surveille le système.

Axe 2 : les avantages fiscaux douaniers et les systèmes douaniers économiques.

Tableau n°5 : les avantages douaniers accordés en dehors des stratégies de développement des investissements.

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
Avantages appropriés	Appropriées réellement	3	%37.5
	Très importantes	1	%12.5
totale		4	%50
avantages	La loi 22/18 du 24 juillet 2022 suffit à favoriser l'investissement	2	%25
	Faibles droits de douane sur les matières premières à 5%	1	%12.5
	Exonération de la taxe sur la valeur ajoutée	1	%12.5
totale		4	%50
totale		8	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire : 50% des réponses tournent autour de l'adéquation des avantages douaniers accordés en dehors des secteurs stratégiques, notamment sur le fait qu'ils sont appropriés et extrêmement importants. Tandis que 50 % des réponses tournent autour du contenu de ces privilèges, qui comprennent une exonération de la taxe sur la valeur ajoutée et un faible droit de douane de 5 %.

Tableau n°6 : Les avantages accordés dans le cadre de la production de synthétique et de la pharmaceutique.

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
L'industrie synthétique	L'industrie synthétique est actuellement à l'arrêt	1	%14.28
	L'industrie synthétique du ministère de la Défense nationale est activée	1	%14.28
totale		2	%28.56
L'industrie pharmaceutique	Exonération de droits et des taxes pour les produits biologiques destinés à l'industrie pharmaceutique ⁵	1	%14.28
	Conditions de prestations : Joindre la déclaration détaillée et l'état de consommation et soumettre un programme d'importation annuel pour les matériaux à importer	1	%14.28
totale		2	%28.56
L'industrie pharmaceutique limite les dépenses d'importation	L'industrie pharmaceutique limite les dépenses d'importation	1	%14.28
	Les médicaments sont exportés vers certains pays africains, notamment la Libye, le Maroc, mais également hors d'Afrique, comme l'Arabie saoudite.	1	%14.28
	Nous importons toujours des matières premières	1	%14.28
total		3	%42.34
		7	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire : 28,56% des réponses disent que l'industrie synthétique s'est arrêtée en Algérie, sauf dans le secteur du Ministère de la Défense Nationale, 28,56% des réponses concernent l'industrie pharmaceutique, ce qui inclut l'exonération de droits et taxes pour les produits biologiques destinés à l'industrie pharmaceutique, de plus les conditions pour bénéficier des exonérations. 42,34% des réponses indiquent que l'industrie pharmaceutique a limité ses dépenses d'importation, car elle a commencé à exporter vers certains pays africains et l'Arabie Saoudite, et nous importons toujours la matière première.

Tableau n°7 : Les avantages accordés par l'Algérie dans le cadre d'un accord international.

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
Il y a des avantages douaniers	Oui, l'Algérie offre des concessions douanières à certains pays	3	%33.33
totale		3	%33.33
Zones d'exonération douanière	Zones d'exonération		
	La zone arabe de libre échange La zone africaine de libre échange Accord bilatéral avec la Tunisie et la Jordanie	2	%22.22
	Pays de l'Union européenne dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen	2	%22.22
totale		3	%44.44
Contenu des avantages	Exonérations douanières sur les matières premières	1	%11.11
	Les matériaux classifiés ne sont pas couverts	1	%11.11
totale		3	%22.22
		9	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire : 33,33% des réponses tournent autour de l'existence des avantages douaniers, puisqu'il a été expliqué que l'Algérie accorde des avantages douaniers à certains pays. Tandis que 44,44% des réponses portaient sur les zones d'exonération douanière, dont certaines mentionnaient la zone de libre-échange arabe, la zone de libre-échange africaine et les accords bilatéraux avec la Tunisie et la Jordanie, 22,22% des réponses se sont concentrées sur le contenu des avantages et ont expliqué qu'il s'agissait d'exemptions sur les matières premières.

Tableau n°8 : Les régimes douaniers

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
Régime douanier liée au stockage et à l'utilisation des marchandises	Gérer efficacement	2	%33.33
	Gestion efficace du transit	1	%16.66
	Gestion efficace du stockage dans des entrepôts privés ou publics	1	%16.66
total		4	%66.66
Régimes douaniers liés au transfert de marchandises	Pas de la même manière que pour la réglementation relative au transfert de marchandises	1	%16.66
	Il n'y a aucun bénéfice pour les industriels algériens	1	%16.66
totale		2	%33.33
		6	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire : 66,66% des réponses étaient centrées sur les régimes douaniers liés au stockage et à l'utilisation des marchandises, elles indiquaient que ces régimes fonctionnaient efficacement, notamment pour le transit et le stockage dans des entrepôts privés ou publics. Alors que 33,33% des réponses portent sur les régimes douaniers liés au transfert des marchandises, et qu'ils ne fonctionnent pas efficacement car il n'y a aucun bénéfice pour les industriels algériens.

Tableau n°9 : Problèmes et obstacles auxquels est confrontée l'administration des douanes.

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
Les problèmes et les obstacles	Nous ne rencontrons aucun problème dans l'application des facilités et avantages.	1	50%
	L'État édicte la loi et l'administration douanière l'applique.	1	50%
totale		2	100%

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaires : 50% des réponses liées aux problèmes et obstacles rencontrés par l'administration des douanes dans la mise en œuvre de la loi et indiquent qu'il n'y a aucun problème dans l'application des facilités et les avantages procéduraux, 50% des réponses indiquent que l'État édicte des lois et que l'administration douanière met en œuvre ces lois.

Axe : 3 le contrôle

Tableau n°10 : Les mécanismes de contrôle douanier.

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
Personnaliser le contrôle ultérieur	Le contrôle ultérieur n'est pas le plus important	2	%25
	Le contrôle ultérieur est le plus important	4	%50
	Faciliter la sortie du port (des marchandises), puis mener des enquêtes sur la marchandise pour savoir si elle a effectivement été exploitée pour des fins d'investissement.	1	%12.5
	Une équipe d'agents en douane se rend à l'usine et à l'entrepôt afin de vérifier la déclaration détaillée	1	%12.5
totale		6	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire: 25% des réponses liées au contrôle douanier indiquent que le contrôle préalable n'est pas le plus important, tandis que 50% des réponses montrent que le contrôle ultérieur est le plus important. 12,5% des réponses indiquent qu'une facilitation est prévue pour la sortie du port et qu'ensuite des enquêtes sont menées sur la marchandise pour savoir si elle a effectivement été exploitée pour des fins d'investissement ou non. 12,5% des réponses indiquent qu'une équipe d'agents en douane se rend à l'usine ou à l'entrepôt pour vérifier les déclarations détaillées.

Tableau n°11 : Infractions douanière liée à la déclaration détaillée.

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
infraction douanière liée à la déclaration détaillée	Il y a toujours des infractions douanières enregistrées	4	%44.44
	Dépassement d'une des conditions de la déclaration détaillée	2	%22.22
	Aller avec le contrevenant en justice pour avoir soumis de fausses déclarations	1	%11.11
	Déclarations incorrectes concernant la valeur, le type ou l'origine des marchandises	1	%11.11
	Le déclarant exonéré des droits de douane augmente la valeur de la marchandise et bénéficie d'un transfert financier à l'étranger	1	%11.11
totale		9	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire : 44,44% des réponses indiquent que les infractions douanières sont constamment enregistrées, et 22,22% des réponses indiquent que parmi les infractions douanières figure le dépassement d'une des conditions de la déclaration détaillée. Tandis que 11,11% des réponses indiquent que la douane se conduira vers la justice avec le contrevenant qu'il a soumis de fausses déclarations, 11,11% des réponses indiquent que les déclarations incorrectes incluent la valeur des marchandises, l'origine des marchandises ou leur type, Tandis que 11,11% des réponses indiquent que la déclaration exonérée de droits de douane augmente la valeur des marchandises et bénéficie d'un transfert financier à l'étranger.

Tableau n°12 : L'importance du processus d'inspection des marchandises.

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
Le processus d'inspection des marchandises	Le processus d'inspection des marchandises est très important.	2	%33.33
	Le processus d'inspection nous permet de confirmer la valeur des marchandises, leur origine et leur type.	1	%16.66
totale		3	49.99%
Montant des droits de douane	La valeur de la marchandise, le type de marchandise et l'origine de la marchandise sont les 3 éléments les plus importants pour déterminer le montant des droits de douane.	2	%33.33
totale		2	33.33%
Le contrôle des marchandises via un appareil scanneur	Il n'y a aucun problème lié à la vision lors du contrôle des marchandises via le scanner.	1	%16.66
totale		1	%16.66
		6	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire : 60 % des réponses indiquent que le contrôle ultérieur est optimal, et 20 % des réponses indiquent que le contrôle ultérieur est utilisé par les pays développés qui ont une économie organisée et structurée. Tandis que 20 % ont montré que la coordination entre les facilitations et le contrôle se concrétise lors de la supervision ultérieure.

Axe 4 : la coordination entre le contrôle et les facilitations.

Tableau n°13 : Dispositif anti-fraude commerciale dans le cadre d'un contrôle ultérieur.

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
Services de la Direction du Commerce	Il n'existe aucun dispositif permettant de lutter contre la fraude commerciale dans le cadre des contrôles douaniers ultérieurs.	1	%33.33
	Il existe dans les aéroports un service spécial pour connaître le type de marchandises, affilié à la Direction du Commerce.	2	%66.67
totale		3	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire : 33,33% des réponses indiquent qu'il n'existe aucun dispositif anti-fraude commercial dans le cadre du contrôle douanier ultérieur. Alors que 66,67% des réponses ont indiqué qu'il existe un service spécial dans les aéroports pour connaître le type de marchandises et qui est affiliées à la Direction du Commerce.

Tableau n°14 : Utilité du contrôle ultérieur pour les opérateurs économiques.

thématique	Unité d'analyse	fréquences	%
Avantages du contrôle ultérieur par rapport à la surveillance immédiate	Un contrôle ultérieur vaut mieux qu'un contrôle immédiat, notamment pour les industriels et les producteurs en général.	2	%40
	Le contrôle ultérieur contribue à gagner du temps et à préserver les marchandises	2	%40
	Un contrôle ultérieur réduit le temps	1	%20
totale		5	%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire : 40% des réponses montrent qu'un contrôle ultérieur vaut mieux qu'un contrôle immédiat, notamment pour les industriels et les producteurs en général. Alors que 40 % des réponses indiquent que le contrôle ultérieur contribue à gagner du temps et à préserver les marchandises, et 20 % des réponses indiquent que le contrôle ultérieur réduit le temps.

Tableau n°15 : L'importance des régimes douaniers appliquée en Algérie.

thématique	Unité d'analyse		
Les caractéristiques des régimes douaniers	Les régimes douaniers sont les même dans tous les pays selon l'accord de Kyoto		%33.33
	Les règlements douaniers aident à fabriquer et produire et donc exporter, comme réapprovisionnement par exemption		%66.7
totale			%100

Source : élaboré par l'auteur sur la base de l'analyse thématique des réponses du guide d'entretien directif.

Commentaire : 33,33% des réponses indiquent que les régimes douaniers sont les même dans tous les pays selon l'accord de Kyoto et 66,7% des réponses indiquent que la réglementation douanière aide la fabrication, la production, et donc les exportations, comme le réapprovisionnement avec une exonération.

Discussion des resultats

Analyse des résultats obtenus à travers des entretiens menés à la Direction Régionale des Douanes de Constantine Est.

- Facilités procédurales pour le processus douanier

L'opérateur économique bénéficie de diverses dispositions spéciales et exceptionnelles de la part du législateur algérien, plutôt que l'opérateur conventionnel. Ceci est attribuable au rôle de l'opérateur économique dans l'accroissement du revenu national et l'injection de devises, ce qui favorise la croissance et les échanges commerciaux internationaux.

- Facilités mises à la disposition de l'opérateur économique

La brève période durant laquelle les marchandises de l'opérateur économique demeurent au port, C'est avantageux pour l'opérateur économique, qui n'a pas à dépenser pour la période durant laquelle ses biens sont entreposés dans le port.

Un faible niveau de droits de douane signifie que la taxe sur les biens est si minime qu'elle se limite à 5% pour les matières premières, 15% pour les matériaux semi-finis, et 30% pour les produits finis.

Les produits circulent par le circuit vert, ce qui signifie qu'ils transitent sans aucune vérification ni contrôle au niveau du port. Les fonctionnaires des douanes s'assurent que les produits atteignent l'entrepôt de l'organisme, et c'est eux qui accordant la main levée.

La facilitation en termes d'inspection des marchandises :

L'opération est contrôlée à l'aide d'un appareil de scanner pendant que les articles sont soulevés simultanément, un processus qui est géré automatiquement.

La gestion des produits avec vérification physique dans les locaux du client.

Acheminer les produits vers le circuit vert pour une récupération rapide sans inspection.

Utilisations du système automatisé dans le processus douanier :

C'est le Système d'information et de gestion automatisée des douanes (SIGAD) qui gère le dossier douanier, visant à rendre le processus plus rapide et à apporter davantage de transparence aux opérations douanières. Le dossier douanier est donc conçu pour faciliter les démarches douanières à distance, sans nécessité de se rendre physiquement à l'administration douanière.

Ce système présente de multiples bénéfices, notamment une optimisation des procédures de contrôle, la précision des données commerciales fournies, un traitement douanier plus rapide des dossiers et une mise en œuvre exacte de la législation douanière.

Les avantages accordés en dehors des secteurs stratégiques pour le développement des investissements

Les approches suggérées pour stimuler l'investissement sont pertinentes, et c'est également ce que stipule la loi du 24 juillet 2022 qui met l'accent sur l'importance de favoriser l'investissement, de réaliser les projets et de les soutenir sur le terrain.

Les avantages accordés concernent la réduction des droits de douane de 5% et l'exonération du droit à la valeur ajoutée.

Privileges accordés à l'industrie des produits de synthèse et pharmaceutiques :

Actuellement, le secteur des synthétiques en Algérie est à l'arrêt. Dans le secteur pharmaceutique, elle est proche du succès étant donné qu'elle a diminué ses dépenses d'importation récemment. Ceci est attribué aux facilités fournies dans le cadre des concessions accordées à un investisseur, qu'il soit étranger ou local.

Facilités et privilèges accordés en vertu de conventions avec les États :

Des facilités sont attribuées aux nations de l'UE, ainsi qu'à la zone de libre-échange arabe, à la région Zlekafet à la zone de commerce libre africaine. Ces mesures impliquent la concession d'exemptions de droits et taxes sans paiement. En retour, l'État algérien bénéficie aussi d'exemptions.

Les régimes douaniers :

Les règles douanières sont fondamentales pour encourager le commerce international en permettant aux sociétés d'importer des produits et de l'équipement au-delà des frontières douanières.

Ces règles autorisent l'abaissement des frais et des délais douaniers sans la nécessité de s'acquitter des droits et taxes de douane.

Les problèmes et obstacles de l'administration douanière algérienne :

L'Administration des douanes ne fait pas face à des problèmes, elle s'efforce plutôt de mettre en application la loi algérienne ou, "La législation présente le droit, l'administration applique le droit."

Le contrôle ultérieur

Le contrôle ultérieur se manifeste de deux manières. La première implique de continuer à vérifier l'exactitude et le contenu des déclarations détaillées en examinant les documents requis et en contrôlant les informations fournies dans ces déclarations. La seconde offre la possibilité de surveiller les commerces et les établissements des opérateurs économiques en procédant à l'examen des déclarations, des dossiers et des informations.

La coordination entre les facilitations et le contrôle

L'Administration des Douanes est confrontée à deux exigences qui sont difficiles à harmoniser. Si les facilités sont mises à disposition sans surveillance, une importante vague de fraude pourrait survenir, et si elle renforce la vigilance, le flux du commerce international risque d'être ralenti. C'est ce qui l'a guidée vers l'adoption du contrôle a posteriori comme équilibre entre le contrôle et les facilités, considérant le contrôle a posteriori comme un outil pour maîtriser les risques associés aux facilités douanières et fiscaux accordés.

Le scanneur :

Après l'achèvement du contrôle physique, la procédure douanière passe à l'étape de comptabilité, qui implique le règlement des droits et taxes douaniers par les personnes habilitées à ce faire. Après cette phase, une vérification des conteneurs est effectuée avant leur départ physique du port. Cela inclut l'utilisation de scanners pour inspecter les conteneurs à l'aide d'un appareil à rayons X. Si le scan ne révèle pas de problème, on libère le conteneur. En revanche, s'il y a détection d'un élément suspect, il est impératif que le conteneur soit dirigé vers la zone de contrôle.

Teste d'hypothèse :

A travers les résultats de l'analyse des données qualitatives, nous pouvons aborder la vérification des hypothèses de l'étude à travers notre étude de terrain et l'analyse thématique des données qualitatives.

H 1 L'Administration des Douanes propose un ensemble de dispositifs multidimensionnels pour assurer la flexibilité des opérations

Hypothèse correcte, car l'administration des douanes offre des facilités à l'opérateur économique pour stimuler l'investissement, mais ensuite elle effectue un contrôle a posteriori qu'elle préfère au contrôle en temps réel, car il se déroule à l'intérieur de l'entreprise et permet ainsi de vérifier l'efficacité de l'entreprise.

La direction des douanes a accordé de nombreuses facilités aux opérateurs économiques afin de promouvoir l'investissement national et de réaliser un échange commercial bilatéral (exportation et importation).

H 2 Hypothèse 2 : L'administration des douanes exerce le contrôle par des mécanismes spécifiques :

Hypothèse correcte : L'administration des douanes effectue le contrôle ultérieur par le suivi des agents douaniers du dépôt de l'entreprise après l'arrivée des marchandises, leur inspection et la vérification qu'elles ont été utilisées à des fins de production au sein de l'entreprise.

Hypothèse 3 : L'administration des douanes essaie de coordonner facilités et contrôle de manière à les faire correspondre aux intérêts des opérateurs économiques.

Hypothèse correcte, car l'administration des douanes offre des facilités à l'opérateur économique pour stimuler l'investissement, ensuite elle effectue un contrôle a posteriori mieux que le faire en temps réel, car lorsqu'il se déroule à l'intérieur de l'entreprise sa permet de vérifier l'efficacité de l'entreprise.

Conclusion

La direction des douanes est considérée comme l'une des plus importantes institutions puisque son activité joue un rôle crucial dans le progrès de l'économie du pays, en effet les réglementations et les textes stimulant la croissance économique en adoptant des facilitations qui assurent une certaine flexibilité des opérations surtout par rapport à l'opérateur économique, d'après l'enquête qualitative ainsi l'entretien directif menée au sein de la direction des douanes de la wilaya de Constantine, nous avons conclu quelques résultats :

L'utilisation limitée des facilités douanières accordées par les services de douanes aux opérateurs économiques est due au manque de diffusion des informations sur ces facilités.

Le développement du travail douanier et la modernisation de l'administration douanière algérienne a pour objectif d'améliorer sa performance afin d'atteindre les objectifs de facilitation des échanges et de l'accélération du flux du commerce extérieur.

Malgré les facilités douanières accordées par l'Etat, le pourcentage des exportations reste faible.

Recommandations

La généralisation des régimes douaniers économiques, notamment dans le domaine de la production, et donc une coopération régulière doit avoir lieu avec les entreprises pour les aider à choisir un régime douanier économique qui s'adapte à toutes les contraintes professionnelles.

L'Administration des Douanes adopte une stratégie de communication pour promouvoir toutes les facilités douanières, notamment les systèmes douaniers économiques, en organisant des forums au niveau national avec les opérateurs économiques, afin de les présenter ainsi que les opportunités dédiées à l'investissement dans de nombreux domaines, et d'exploiter les opportunités qu'ils offrent pour l'avancement dans divers secteurs économiques.

Sources

- <https://aapi.dz/regime-douanier/> le 04/01/2025. A 11 :26h.
- <https://www.douane.gov.dz/spip.php?rubrique31> le 04/01/2025.
- Aissani Houria, 2024, l'opérateur économique agréé : clé de la facilitation du commerce mondial, les cahiers du Mecas, V 20, N1, P 301-320.
- Ait KheddacheJugurta, 2022, évaluation des facilitations douanières mises en œuvre par la douane Algérienne, finance and business economicsreview, Vol 7, N1, P 350-363.
- Article 82 du code de douanes
- Article 86 du code de douanes
- Decretexecutif n 12-93 du 1 er mars 2012.
- <https://marches.public.lu/fr/glossaire/o/operateur-economique.html> le 03/01/2025, le 17 :56h.
- Jugurta Ait Kheddache, 2023, l'impact des régimes douaniers économiques sur la compétitivité des entreprises en Algérie, revue Dirassatiqtissadya, V 10, N 1, P 609-633.